

Compte-rendu de réunion

Commission Informatique et SIG du 19 mai 09

Participants

M. BISSON Yves (Vice-président du SIAGEP)
M. BRENTNER (Mairie de Lachapelle/Rougemont)
M. DUFERNEZ Bruno (Mairie de Bessoncourt)
Mme GRESET Agnès (Mairie d'Offemont)
M. HOSATTE Jacques (C.C. de la Haute Savoureuse)
M. ROY Michel (C.C. du Tilleul)
Mme VOGT Danièle (Mairie de Bavilliers)
M. RHODES Dimitri (Directeur du SIAGEP)
M. RIGOULOT Stéphane (Responsable Informatique)

Excusés

M. CLAVELLIER Denis (Mairie de Suarce)
M. FREY Jean-Paul (Mairie de ROUGEGOUTTE)
Mme MARCHAND Christelle (CC du PAYS Sous VOSGIEN)

Point de l'ordre du jour : Compte rendu de l'activité du service informatique Intervenant : Stéphane RIGOULOT

Présentation des interventions sur le début de l'année 2009. L'activité du service est normale. On peut remarquer une sollicitation constante du service d'une année sur l'autre sur cette période. Le moyen d'intervention privilégié reste la télémaintenance, son utilisation toujours plus importante nous amène à évoquer la possibilité d'acquiescer une seconde licence qui permettrait au service d'avoir deux accès simultanés. Un devis sera proposé lors de la prochaine session.

Point de l'ordre du jour : Détail des interventions informatiques Intervenant : Dimitri RHODES

M. RHODES propose à la commission produire une enquête à destination d'une part des élus et d'autre part des secrétaires de mairie. Une enquête anonyme pour avoir une idée plus précise de la perception du service les adhérents. Les chiffres présentés précédemment met en exergue l'utilisation faite du service mais ne donne aucune indication de la satisfaction ou des attentes des adhérents.

Point de l'ordre du jour : Cotisation des services Intervenant : Dimitri RHODES

M. RHODES présente de nouveau le problème de statut que rencontre le SIAGEP concernant l'adhésion des établissements publics de coopération intercommunale. Les nouveaux statuts du SIAGEP lui confèrent uniquement la qualité d'établissement de coopération intercommunale, et non plus de syndicat mixte. Il présente ensuite les nouveaux systèmes ou formules de calcul des cotisations des services.
- Concernant le service SIG, il est envisagé de conserver la population au 1^{er} janvier 2008 pour établir les cotisations de l'année 2009 et de répercuter les variations de populations constatées au 1^{er} janvier 2009

pour l'année 2010.

Un nouveau système tarifaire est proposé, il s'agit de lier la cotisation au service en fonction de deux paramètres : le nombre de pc connecté au réseau de la collectivité et le nombre de pc équipé des progiciels MAGNUS.

Présentation de la nouvelle grille tarifaire des cotisations des EPCI. Elle n'apporte pas plus en terme financier, elle est plus fine et apporte l'avantage de permettre de placer tous les EPCI sous la même formule. Un lissage sur 2 ans pour absorber les hausses ou les baisses de tarif.

Questions diverses :

M. FREY Jean-Paul (Mairie de Rougegoutte) a fait part de sa volonté de démissionner de la commission informatique.

Lors de la prochaine commission, il sera présenté une grille tarifaire pour la prise de propriété du parc informatique par le SIAGEP.